



Initiative conjointe BAfD/OCDE pour l'intégrité dans les affaires et la lutte contre la corruption en Afrique

FORUM NEPAD-OCDE

Session Parallèle 3.3

Qu'est-ce que l'Initiative BAfD/OCDE?

- Fin 2008, Signature d'une déclaration introduisant une **Initiative conjointe pour l'intégrité des affaires et la lutte contre la corruption en Afrique;**
- Cette Initiative vise à:
 - Assister les pays africains dans leur lutte contre la corruption d'agents publics lors des transactions commerciales; tout en
 - Soutenant la croissance via un environnement propice aux investissements étrangers; et en
 - Renforçant les efforts mondiaux de lutte contre la corruption.

Champ d'action et Acteurs

- **Son champ d'action:**
 - Augmenter les capacités pour une lutte efficace contre la corruption,
 - Améliorer l'intégrité du secteur public; et
 - Améliorer les normes d'intégrité, de transparence et de responsabilité des entreprises.
- **Ses acteurs:**
 - Les décideurs politiques africains;
 - Les autorités de poursuite;
 - Les autorités chargées de la sensibilisation;
 - Les entreprises et industries africaines;
 - La société civile.
- **Ses bénéficiaires:** Tous les pays africains intéressés

Structure et Approche.../...

Structure:

- Une « **Task force** » composées de représentants de ces différents acteurs dans 20 pays africains;
- Elle-même composée de représentants agissant en tant que **points de contact centraux**;
- Un **plan d'action** fixant les grandes orientations de l'Initiative;
- Un **Secrétariat**

Approche/Méthode:

- Mécanisme de suivi/Pression par les pairs;
- Meilleures pratiques;
- Soutien technique.

- L'Initiative vise également à souligner et à améliorer la complémentarité entre:
 - La Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption,
 - La Convention des Nations Unies contre la Corruption; et
 - La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.
- Ce que l'OCDE peut apporter:
 - Une expérience avec un nombre de pays de plus en plus divers y compris non-membres de l'OCDE;
 - L'expertise d'une organisation leader dans la lutte mondiale contre la corruption.

Pourquoi cette Initiative est-elle importante?

Parce que la corruption dans les affaires:

- Compromet l'intégrité dans les affaires ;
- Sape la gouvernance dans les entreprises et au sein des administrations;
- Erode l'Etat de droit;
- Entrave la concurrence dans les marchés publics;
- Nuit à la croissance économique ;
- Nuit aux efforts de lutte contre la pauvreté.

Le rapport d'inventaire

- **Rapport d' Inventaire des lois, politiques et pratiques adoptées en Afrique pour promouvoir l'intégrité dans les affaires et lutter contre la corruption**
- **Champ du rapport:** 20 pays Africains
- **Objectif:**
 - *Identifier les domaines clé à réformer et*
 - *Proposer des mesures pour réduire le risque de corruption dans les transactions commerciales internationales en Afrique*
 - *Pour former la base du plan d'action de l'Initiative*

Les Recommandations

Le rapport fait un certain nombre de **Recommandations** dont l'objectif est de **contribuer à renforcer** :

- Les législations anti-corruption;
- La mise en oeuvre effective des législations anti-corruption et des lois qui s'y rapportent;
- La coordination et la coopération inter-agences;
- La connaissance des lois anti-corruption dans les secteurs publics et privés;
- L'intégrité dans les affaires et la responsabilité des Entreprises;
- L'implication du public, de la société civile et des médias

La première réunion régionale de l'Initiative

- 1ère réunion régionale d'experts, janvier 2001
Lilongwe, Malawi;
- Lancement officiel de l'Initiative;
- Plus de 70 représentants;
- Principaux résultats:
 - Approbation des **Recommandations** dérivant du Rapport d'inventaire sur l'Intégrité dans les affaires;
 - Adoption officielle du **Plan d'action** pour l'intégrité dans la conduite des affaires et la lutte contre la corruption en Afrique

Le plan d'action

- Le Plan d'action pour l'intégrité dans la conduite des affaires et la lutte contre la corruption en Afrique:
 - Un texte **juridiquement non contraignant**;
 - S'appuie sur les **recommandations** dérivant du Rapport d'inventaire sur l'Intégrité dans les affaires;
 - Enonce un certain nombre de **principes** et de **normes** pour la réforme de la législation et des politiques que les pays de la région s'engagent à mettre en œuvre;
 - Base aux **travaux futurs** de l'Initiative;
 - Prévoit le développement d'un **mécanisme de suivi** et de mise en oeuvre en 2012

Plan d'action: Principaux éléments

- **Objectif 1:** Lutter contre la corruption des agents publics nationaux et étrangers dans les transactions commerciales:
 - Prévention et détection;
 - Enquêtes et poursuites; et
 - Marchés public.
- **Objectif 2:** Accroître la transparence du secteur privé et promouvoir l'intégrité dans la conduite des affaires:
 - Comptabilité, contrôles internes et audit;
 - Elimination de la déductibilité fiscale des pots de vin; et
 - Protection des donneurs d'alerte.

Les prochaines étapes

- Finalisation de la mise à jour du rapport d'Inventaire et publication;
- Recherche de financements;
- Réunion de la Task force début 2012;
- Développement d'un mécanisme de suivi et de mise en oeuvre du plan d'action;
- Adoption d'un programme de travail thématique ou cyclique.

Pour plus d'information

oecd.org/corruption/africa